

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS AUX CONCOURS D'ENTREE 2017 EN ECOLES D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

(liste non exhaustive)

I.FRANCHE-COMTE

IRTS
1 rue Alfred de Vigny
BP 2107
25051 BESANCON cedex
Tél : 03.81.41.61.00
www.irts-fc.fr

Journée Portes Ouvertes : samedi 11/02/17
Réunion d'infos collective : mardi 06/12/16
à la MIFE de BELFORT de 14h à 16h
inscription obligatoire sur www.irts-fc.fr

NOUVEAU EN 2017 : 2 concours (mêmes épreuves)

- **Pour les candidats de Terminale ou concernés par la procédure APB :**

➤ **Inscription sur APB du 20/01/17 au 20/03/17**

Concours pour les inscrits sur APB, écrit : 12/04/17, oral : 13/05/17

Frais de concours: écrit : 110 € pour 1 concours, 140 € pour 2, 160 pour 3, 180 € pour 4. Oral : 110 €

Inscription sur www.admission-postbac.fr

- **Pour les autres candidats :**

➤ **Date limite d'inscription : 18/01/17**

Ouverture des inscriptions le 15/11/2016

Ecrit: 20/02/17, (commun avec ES, ETS, EJE) Oral : 13/05/17

Frais de concours : écrit : 110 € pour 1 concours, 140 € pour 2, 160 pour 3, 180 € pour 4.

Oral : 110 €

Inscription uniquement sur www.irts-fc.fr

II. ALSACE

ISSM

4 rue Schlumberger
68064 MULHOUSE
Tél : 03.89.33.20.00
www.issm.asso.fr

ESTES

3 rue Sédillot
BP 44
67065 STRASBOURG
Tél : 03.88.21.19.90
www.estes.fr

SELECTION COMPLEMENTAIRE !

➤ **Date limite d'inscription : 12/08/17**

Ecrit commun organisé par l'ISSM: 22/08/17, Oral : 24/08 et/ou 25/08 selon nécessité

Frais de concours : écrit: 75 €, oral: 150 €

Les candidats s'inscrivent uniquement auprès de l'ISSM (dossier à télécharger) et devront mentionner en choix 1 ou 2 l'établissement qu'ils souhaitent intégrer en priorité.

Les candidats ayant pris part à la première session d'admission peuvent se représenter et repassent l'intégralité des épreuves.

Début des cours ESTES/ISSM : 06 ou 07 /09/17

III. LORRAINE

IRTS de LORRAINE :

Site de METZ

41 avenue de la liberté
Le Ban Saint Martin
CS 50029
57063 METZ cedex 2
Tél : 03.83.31.68.25

Site de Nancy

201 avenue Pinchard
BP 2010
54100 NANCY
Tél : 03.83.93.36.32

Journées Portes Ouvertes : samedi 19/11/16 à Metz et samedi 03/12/16 à Nancy

➤ **Date limite d'inscription : 05/01/17**

Ouverture des inscriptions le 19/09/2016

Ecrit: 28/01/17, oral à partir de mars 2017

Frais de concours : écrit : 90 € Oral : 135 €

Inscription uniquement sur www.irts-lorraine.fr

Choix de l'établissement à l'inscription.

II.BOURGOGNE

IRTESS de Bourgogne
2 rue du Professeur Marion
21000 DIJON
Tél: 03.80.72.64.50
www.irtess.fr

➤ **Date limite d'inscription : 01/12/16**

Ouverture des inscriptions début octobre

Ecrit : 21/01/17 (commun avec AS, ES EJE), Oral : Avril 2017

Frais de concours : écrit : 112 € pour 1 concours, 127 € pour 2 , 148 € pour 3 et 172 € pour 4

Oral : 107 €

Inscription uniquement sur www.irtess.fr

Dispositif d'admissibilité commune nationale UNAFORIS

Parmi les 76 établissements adhérents de l'UNAFORIS dispensant les formations AS, ES, EJE et ETS, 36 participent au dispositif d'admissibilité commune.

Cela signifie que tout candidat admissible dans l'un de ces établissements peut accéder aux épreuves d'admission orales dans tous les établissements adhérents à UNAFORIS pour les filières désignées.

Les IRTS de Franche-Comté et de Lorraine sont concernés pour les formations d'EJE, AS, ES (et ETS pour l'IRTS Franche-Comté).

Dans l'Est, font également partie de ce réseau : l'ISSM de Mulhouse et l'ESTES de Strasbourg uniquement pour les filières AS et ES et le CFEJE de Mulhouse pour EJE.

A noter cependant que les candidats inscrits par la procédure APB (admission post-bac) et admis à l'écrit à l'IRTS de Franche-Comté ne pourront pas faire valoir cette admissibilité pour accéder à l'épreuve d'admission dans les autres établissements.

En effet, l'épreuve écrite a lieu le 12/04/17 soit après la date de clôture aux oraux UNAFORIS (24/03/17).

Pour profiter du dispositif, il faudrait dans ce cas avoir réussi l'écrit dans un autre établissement hors procédure APB.

➤ **Date limite d'inscription pour l'oral : 24/03/17**

Toutes les informations et liste des établissements adhérents au dispositif sur :

www.unaforis.eu